



# Communiqué de presse

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT s'est réunie ce 14 février à Autun. Lors de ses débats, elle a évoqué le contexte politique de la campagne électorale, mais aussi celui du paysage syndical en revenant sur la journée du 27 janvier, et en préparant les futures journées d'actions du 8 mars pour les droits des femmes, celle du 17 mars pour les salaires et l'emploi, et enfin celle du 24 mars pour le pouvoir d'achats des retraité·es.

Ces membres ont réaffirmé qu'il ne fallait pas que les salarié·es se laissent dessaisir de leur préoccupation par des acteurs politiques qui surenchérissent tous dans des propositions nauséabondes. Non ! la sécurité, l'immigration, la division des populations ne sont pas les sujets préoccupant des travailleuses et travailleurs de ce pays. La CGT réaffirme ici d'ailleurs que derrière ces faux sujets, ces vendeurs de haine n'ont aucune proposition favorable aux salarié·es.

La CGT en Saône et Loire, pour imposer un autre débat de campagne entend lancer et mener plusieurs travaux dans le courant du mois de mars. Le 3 mars la CGT distribuera un questionnaire concernant l'offre de soins sur le département depuis le centre hospitalier de Paray le Monial. D'autres distributions se feront lors du mois de mars et des semaines suivantes, avec comme objectif une grande journée de mobilisation départementale pour exiger un service public de santé gratuit, financer par une sécurité sociale intégrale.

Le 8 mars la CGT se déploiera sur l'ensemble de ses bassins d'Union Locale jouant son rôle de proximité avec les salarié·es, pour distribuer et discuter salaire. Nous souhaitons réaffirmer qu'il est inacceptable qu'il existe encore en 2022 une disparité salariale entre les femmes et les hommes. Nous souhaitons interpeller les salarié·es sur les conditions d'embauches et de travail qui leurs sont imposées - temps partiel, temps fractionné, violences au travail ...-

Le 17 mars, c'est une nouvelle étape de mobilisation pour l'emploi et les salaires. Nous devons agir collectivement pour faire avancer nos revendications de partage du temps de travail, d'augmentation générale des salaires. Si les Négociations Annuelles Obligatoires dans certaines entreprises permettent d'arrivée péniblement à effacer les désastres de l'inflation et de l'augmentation des prix de l'énergie, il n'en demeure pas moins que ce ne sont pas les salaires qui augmentent. A la CGT nous poursuivons notre combat pour l'augmentation générale du salaire de base brut, avec comme salaire de référence un SMIC à 2000 euros brut. Nous devons faire cesser le vol de nos cotisations sociales, pour alimenter une sécurité sociale intégrale et offrir gratuitement les moyens de se soigner à toute la population.

Si les dirigeants successifs de notre pays avaient œuvrer dans ce sens-là, nous aurions eu une gestion de crise sanitaire totalement différente et une réponse adaptée dans l'hôpital public.